



De l'importance des livres de raison au point de vue archéologique

Guibert

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chapitre 1

DE L'IMPORTANCE DES LIVRES DE RAISON

AU POINT DE VUE ARCHÉOLOGIQUE

PAR

Louis GUIBERT

CAEN, HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

1892

Extrait du Compte-rendu du LVIIe Congrès archéologique de France tenu en 1890, à Brive

Les _Livres de raison_, tenus jadis au foyer de presque toutes nos familles de moyenne et de petite noblesse, de magistrature, de riche bourgeoisie, --en usage chez les artisans des villes comme chez les propriétaires ruraux, avaient été, jusqu'à ces dernières années, complètement négligés par les érudits. Il y a cinquante ans, nul ne songeait à les disputer aux rats, aux vers et à l'humidité, à les tirer de la poussière des greniers où ils dormaient oubliés depuis la Révolution,--depuis plus longtemps, peut-être; car, bien avant 1789, les liens de la famille s'étaient relâchés, et le respect des traditions avait perdu son empire. A peine quelques descendants respectueux avaient-ils pris les précautions indispensables pour soustraire les notes intimes de leurs ancêtres à toutes les causes de destruction qui les menaçaient. Un certain nombre de manuscrits domestiques furent ain-

si sauvés; mais on ne les feuilleta guère, et, dans ceux qu'on ouvrit, on chercha surtout des renseignements généalogiques. C'est là sans doute un des genres d'informations qu'on peut leur demander; mais leur valeur à ce point de vue, si notable qu'elle soit, constitue un de leurs moindres mérites, et ils présentent, à beaucoup d'autres égards, un intérêt plus sérieux et d'un ordre incomparablement plus élevé.

Tout le reste, néanmoins, n'importait guère à cette époque, pourtant si peu éloignée de nous. La science sociale n'existait pas encore, et les grandes questions qu'elle devait agiter plus tard se devinaient à peine derrière les formules si discutées de l'économie politique. L'archéologie entrevoyait les larges perspectives de l'horizon qu'embrasse aujourd'hui son regard; mais comme sa marche était chancelante et laborieux ses progrès! Que d'incertitudes, que d'hésitations, de lenteurs, faute de points de départ fixes, de points de comparaison bien reconnus et bien déterminés, faute d'une méthode scientifique, d'une critique un peu sévère, de rigoureuses définitions!... Pour l'histoire, elle croyait avoir tout dit quand elle avait retracé avec plus ou moins de fidélité les grands chocs des peuples, la succession des monarques, les événements principaux de chaque règne, les bruyantes et monotones vicissitudes des batailles. Que pouvaient fournir à des récits d'aussi haute volée les modestes registres de ces marchands, de ces notaires, de ces gentils-hommes de campagne? Un jour vint pourtant où l'histoire élargit le champ de ses investigations, aperçut le peuple tout entier au-dessous du prince et entreprit de scruter la vie des diverses classes de la nation dans tous ses détails. Quelques chercheurs s'avisèrent de l'intérêt qu'offriraient les témoignages des livres de raison, bien moins suspects que les mémoires ou les correspondances des gens de cour. On ouvrit

donc les vieux registres, que des mains filiales avaient seules touchés pendant des siècles, et on les interrogea avec une certaine curiosité, mais avec trop de respect peut-être: il faut dire qu'ils étaient de mine passablement rébarbative, et que tout, dans la plupart de ces vénérables volumes, semblait fait pour décourager le lecteur: l'écriture, d'un déchiffrement parfois malaisé, la multiplicité des abréviations et des signes d'apparence cabalistique, le désordre des documents, les intercalations fréquentes, la forme même des actes et des notes, l'obscurité de maint passage, le défaut absolu d'intérêt d'un grand nombre de mentions. Mais quand le travailleur avait vaincu les premières difficultés et s'était familiarisé avec son manuscrit, quelles larges compensations celui-ci lui réservait! Que de révélations charmantes! Que de bonnes fortunes imprévues!

Un écrivain de talent et de coeur, M. Charles de Ribbe, réussit enfin à appeler sur cette catégorie de documents l'attention du grand public. En même temps qu'il faisait apprécier toute leur valeur, toute la Variété de leurs ressources aux érudits. Grâce à lui, tout le monde, depuis une quinzaine d'années, a largement puisé à cette nouvelle source d'informations. Le retard même qu'on a mis à y recourir semble accroître l'ardeur passionnée avec laquelle on recherche, on signale, on dépouille, on scrute nos vieux manuscrits domestiques.

Nul n'ignore aujourd'hui qu'un livre de raison est un registre où le Père de famille consignait, avec la mention de tous les événements de Quelque importance survenus dans sa maison ou intéressant les siens, le compte-rendu détaillé de sa gestion du patrimoine et les faits qui avaient pu influencer sur cette gestion. Le livre de raison—_liber rationis, liber rationum_—est avant tout

et surtout, comme son nom l'indique, un livre de comptes. Ce sont donc des comptes qu'on doit s'attendre à y trouver. Mais le budget d'une famille résume son histoire et sa vie tout entière. Le Play le savait bien, lui qui, en tête de chacune de ses précieuses monographies, a placé le budget détaillé du foyer. Aussi combien de renseignements variés, de mentions intéressantes le lecteur va rencontrer en feuilletant ces pages bourrées de chiffres et surchargées de notes! Chaque génération, par la main de son chef, a écrit dans ces registres ses mémoires intimes, pour les laisser à la génération qui la suivait, à titre de document pratique, de leçon et aussi de justification; car le père est responsable, devant les siens comme devant Dieu, de la famille dont le gouvernement lui a été confié, et plus absolu est son pouvoir, plus lourde est sa responsabilité.... Le rédacteur du registre jette parfois un coup d'oeil au-delà de l'horizon domestique et note les événements extérieurs qui le touchent de près ou qui l'impressionnent vivement. Il recueille pour lui-même et pour ses successeurs quantité d'indications utiles et s'empresse de les consigner à son livre. Tantôt c'est le secret d'une composition pharmaceutique d'une efficacité cent fois éprouvée, tantôt c'est l'énumération des mystérieuses propriétés de certaines plantes, de certaines liqueurs, les vertus magiques de certaines combinaisons de chiffres, de lettres ou de mots. Voici des prières d'un effet certain et des invocations auxquelles les saints ne peuvent rester sourds: tout cela entre deux relevés de comptes, entre une reconnaissance de dette et un bail à cheptel. Le père de famille copie sur son livre ses inventaires, les contrats qu'il passe dans les circonstances les plus diverses; il mentionne l'argent qu'il dépense et l'argent qu'il reçoit, celui qu'il prête, les travaux qu'il fait exécuter, ses acquisitions, ses procès, ses maladies, et Dieu sait avec quels détails! La note du médecin

prend place au registre à côté de celle du meunier, du maçon, du boucher et du tailleur. Bref, il y a un peu de tout, ou, pour parler plus exactement, beaucoup de tout dans ces livres si dédaignés naguère. On y rencontre surtout ce qu'on ne pourrait espérer de trouver nulle part ailleurs: des notes intimes, écrites pour les enfants et non destinées au public.

Sauf quelques indications sommaires données sur trois ou quatre manuscrits de famille, par M. l'abbé A. Lecler, dans ses notes et ses additions au *_Nobiliaire de la Généralité de Limoges_*, de l'abbé Nadaud, aucun livre de raison, limousin ou marchois, n'avait encore été, à la date de 1877, l'objet d'une étude sérieuse. M. Fernand de Malliard eut, vers cette époque, la bonne fortune de rentrer en possession d'un registre domestique, embrassant une période de plus d'un siècle et demi (1507-1662) et concernant sa propre famille: suivant, le premier dans notre province, les exemples et les conseils de M. de Ribbe, il publia, dans le *_Bulletin de la Société scientifique, archéologique et historique de Brive_*, de 1879 à 1882, ce précieux et intéressant manuscrit, en le faisant accompagner de savants commentaires et de notes excellentes, de nature à décourager les futurs éditeurs de registres domestiques dans notre pays. Tout en nous résignant à la perspective de présenter au public un travail moins satisfaisant à beaucoup d'égards, nous avons pensé néanmoins que la publication de nouveaux documents de ce genre, en aussi grand nombre que possible, serait une oeuvre utile, et, sûr de trouver, nous avons cherché, avec le concours de nos excellents et laborieux confrères, MM. Alfred Leroux, l'abbé Lecler, J.-B. Champeval, de Cessac. Nous avons été nous-même étonné du résultat de nos recherches. Qu'on en juge: il y a douze ans, nous ne connaissions, pour tout l'ancien diocèse de Limoges, que le texte du seul livre

de raison des de Maillard. Actuellement, les bulletins des diverses sociétés savantes de nos trois départements n'ont pas publié, in extenso ou par extraits, moins de quarante-deux de ces manuscrits, et le chiffre total de ceux qu'il nous a été permis d'étudier (y compris les registres publiés), ou dont l'existence nous est attestée d'une façon précise et catégorique, s'élève à cent quatre, fournis surtout, il faut le dire, par les deux départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Il serait trop long d'en donner ici le relevé; du reste, il ne faut pas se hâter de publier ce catalogue afin de ne pas s'exposer à y laisser de trop importantes lacunes; mais il vous paraîtra peut-être intéressant de savoir dans quelles proportions les diverses classes de la société, les diverses professions sont représentées à cette grande collection de mémoires domestiques. Nous avons tenu à faire ce dépouillement. Notre classification n'a rien d'absolument rigoureux, puisque beaucoup de ces registres ont été successivement tenus par plusieurs personnes, n'exerçant pas toujours la même profession. Toutefois, en assignant chaque livre de raison à son principal auteur, celui qui lui donne le trait essentiel et distinctif de sa physionomie, on peut dire que ce relevé ne manque pas d'une certaine exactitude. Tel qu'il est, il nous a semblé mériter votre attention. Le voici:

Prêtres.....	12	Gentils-				
hommes.....	5	Magistrats, juges de tout rang				
.....	15	Fonctionnaires de divers ordres.....	5	No-		
taires.....	8	Avocats, hommes de loi ou d'affaires.....	7	Chirurgien.....	1	
Imprimeurs.....	3	Négociants et riches bourgeois.....	28	Petits marchands, aubergistes, propriétaires de campagne.....	16	Industriels et

artisans.....	3	Dame noble.....	1
Total égal.	104		

Le plus ancien des livres de ce genre dont nous possédions le texte est celui d'un juge de Saint-Junien, Pierre Esperon, renfermant des mentions qui remontent à 1384; mais nous avons la preuve, par un passage du manuscrit des Benoist, de Limoges, que, dès le treizième siècle, de semblables registres existaient au moins au foyer des familles considérables de notre pays.

Les indications générales que nous venons de donner sur les anciens registres domestiques, suffiraient à établir leur importance pour les études archéologiques. Nous voudrions, toutefois, insister d'une façon particulière sur ce point, et montrer combien d'indications précieuses les personnes adonnées à ces travaux peuvent recueillir dans les livres de raison. Nous nous bornerons à prendre quelques exemples dans nos manuscrits limousins, qui, à eux seuls, nous fournissent très suffisamment de quoi appuyer et justifier notre thèse.

L'histoire, qui examine et commente des faits,—la sociologie, qui recherche et explique des rapports,—la statistique, qui groupe des chiffres; la science économique, la médecine, l'agriculture, bien d'autres sciences et bien d'autres arts trouvent une ample moisson dans nos registres domestiques. Cette constatation seule établirait leur importance documentaire au point de vue de l'archéologie. Celle-ci, en effet, n'a pas seulement pour but d'étudier et de comparer les objets anciens, le matériel de l'humanité à ses divers âges: édifices et mobilier, vêtements et parures, armes et outils; elle est amenée, en s'occupant de l'usage assigné à chaque objet, à considérer l'homme lui-même, ses conditions d'existence, le milieu dans lequel il vit: de là des incur-

sions de tous les instants dans le domaine de la sociologie et de l'histoire.

Or, aucun document ne nous donne, de l'existence et de l'intérieur d'autrefois, une vue plus claire et plus complète que les livres de raison. Après la lecture de certains d'entre eux, nous connaissons la maison aussi bien que le propriétaire lui-même; nous savons quels meubles garnissent ses appartements, d'où viennent la plupart et ce qu'ils coûtent; combien de barriques de vin sont entassées dans son cellier et ce qu'elles valent; combien de setiers de grain loge son grenier dans les années d'abondance et dans celles de disette. Feuillitez le livre des Malliard de Brive par exemple: quels renseignements précis sur toutes choses et comme ces mille détails caractéristiques vous mettent pour ainsi dire chaque objet sous les yeux. Quoi de plus instructif que l'inventaire des vêtements, fourrures et bijoux d'Isabelle de Solminhac, femme de Malliard? Prenez les divers manuscrits des Peconnet de Limoges, leur intérieur sans luxe mais confortable et cossu ne revit-il pas devant vous? Voici le «coffre de bahut» acheté à Paris, les trois lits avec leur garniture en tapisserie de Bergame, les dix huit chaises recouvertes de la même étoffe et dont le bois—celui d'une douzaine tout ou moins—a été acheté vers le même temps c'est-à-dire en 1661. Des huit pièces de Bergame qui, avec un grand tapis sont revenues y compris le port et la douane à 91 livres 10 sous, il en a été réservé une—le père de famille a soin de l'indiquer lui-même—pour décorer la façade de sa demeure les jours de processions solennelles. Parcourez le cahier domestique du lieutenant général Martial de Gay (1591-1602): vous y noterez à chaque page des mentions d'un réel intérêt. Ce ne sera pas seulement son mobilier que vous connaîtrez au bout de quelques heures de lecture ce seront ses vêtements et ceux de

sa femme, les bijoux et les parures de celle-ci, les armes du magistrat; vous le verrez s'adresser à un maître de forges pour avoir de bonnes plaques de fer et les donner à un habile ouvrier de Limoges qui lui en fabriquera une armure complète, plus une cuirasse pour un de ses valets. On est au temps de la Ligue et trop souvent la main se porte à l'épée.

Tout le monde sait quel prix l'archéologie attache à juste titre aux inventaires: il n'est presque point de livre de raison qui n'en contienne plusieurs, tantôt amples et minutieux, comme ceux du registre des Malliard, tantôt plus modestes et plus sommaires, comme ceux du livre de Pierre Esperon. Il y a, dans les notes relatives aux arrangements de famille, des détails extrêmement précieux sur certains bijoux, certains objets rares. Les contrats de mariage, qu'on trouve à chaque pas, fournissent le plus souvent des indications sur le trousseau de la femme, l'étoffe qui fournit ses vêtements, ceux de fête tout au moins, leur couleur, leur valeur, etc.

Auprès des inventaires, il faut noter les mentions relatives aux prêts. On a toujours beaucoup emprunté; mais la forme des emprunts n'a pas moins varié que celle des chapeaux. Autrefois, on prêtait le plus souvent sur gage. Fait bizarre: le prêt sur gage mobilier nous répugne aujourd'hui alors que l'obligation hypothécaire n'a rien qui choque notre délicatesse. Nos pères connaissaient l'hypothèque, l'obligation, la reconnaissance, et cependant ils usaient fort de l'engagement. Le cabinet de certains riches bourgeois d'autrefois était un véritable mont-de-piété en miniature. Un père de famille se trouvait-il à court d'argent, il allait tout bonnement chez son voisin, lui remettait un ou plusieurs des objets de prix qui ornaient sa maison, des bijoux qu'il cachait au

fond de ses coffres, et il recevait en échange les espèces monnayées dont il avait besoin. Quand ses propres débiteurs le remboursaient, que ses métayers lui remettaient le montant de la vente d'un bœuf ou d'un lot de moutons, il s'acquittait, reprenait son gage et tout le monde trouvait la chose la plus naturelle et la plus légitime du monde, puisque tout le monde usait couramment de ce mode de crédit.

Félicitons-nous de la persistance de cet usage: grâce à lui, nombre de livres de raison conservent l'indication, parfois même une description sommaire de beaucoup d'objets intéressants. On connaissait ce que renfermèrent les trésors des églises, les garde-meubles et les coffres des argentiers des princes; mais qui aurait jamais, sans le secours de nos manuscrits, plongé le regard dans les boîtes et les tiroirs les plus intimes de nos ancêtres, et connu l'opulence de leurs trésors domestiques? Le mot d'opulence n'est pourtant pas trop fort. Jugez-en par quelques articles pris au hasard dans les cahiers des Péconnet (XVe au XVIIe siècle). Nous y voyons figurer un «estuy de miroir esmaillé»; des «crochets d'or et de perles»; une «cordelière d'or esmaillé»; un «reliquaire d'or»; plusieurs «demi-ceints» d'argent; un «pendant d'or et vitres»; des «aiguières et salières d'argent»; des «enseignes d'or esmaillé»; «des chandeliers, des flambeaux et un coquemard d'argent, etc.»

La vaisselle d'argent fait son apparition non seulement dans les relevés de cette nature, mais aussi dans les notes concernant les partages de famille, aux registres des Texendier de l'Aumosnerie, notamment (1636-1703). On trouve des cuillers et des gobelets d'argent «façon de Limoges» chez les Péconnet, qui appartenaient à une famille d'orfèvres; mais ces derniers se servaient

surtout, comme la plupart des riches bourgeois de leur temps, de vaisselle d'étain fin. L'un d'eux, Jean Péconnet (1644-1678), donne complaisamment le détail d'un service de ce Genre qu'il a acheté à Paris, lors d'un de ses voyages. Toutes les pièces sont à ses armes et portent en outre ses initiales. Qu'on juge si cette vaisselle est soigneusement conservée et si on prend des précautions pour la garantir contre la négligence ou la brutalité des domestiques. Le maître de maison inventorie du reste tout ce qui est laissé à la disposition de ces derniers. C'est ainsi que le sieur Beynes, de Meymac (milieu du XVIIe siècle), note le nombre exact d'assiettes, plats, écuelles remis par lui à sa servante pour les besoins journaliers du ménage et dont elle lui devra compte au bout de l'année.

Que dirons-nous du chapitre des achats et des cadeaux? Sous ce rapport, Le Journal d'Élie de Roffignac (1588-89) est sans contredit un des manuscrits les plus intéressants qui nous soient passés par les mains. La note des dépenses quotidiennes du gentilhomme nous apprend ce qu'il mange, comment il s'habille, comment il s'éclaire. Nous le voyons faire demander au boucher tantôt une «longe de velle», tantôt un «gigot de porc» ou «la moitié d'un mouton». Parfois il envoie un de ses domestiques à Brive ou à Tulle pour acheter une demi-douzaine d'oranges, des amandes, du riz, du sucre, des épices, du gibier: bécasses, lièvres et perdrix, pour les jours de gala; des œufs, de la morue ou des harengs pour les jours d'abstinence. De temps en temps le Journal enregistre l'achat d'un paquet de chandelles, de 8, 10 ou 12 livres en général; ailleurs on note des gants, des chaussures, des rubans, cinq sous d'aiguilles, six milliers d'épingles, des matières pour faire de l'encre, une écritoire, un étui de lunettes, des colliers de lévriers, des drogues, des étriers, de la toile, de la passe-

menterie. L'excellent seigneur va rendre visite à l'évêque de Limoges, Henri de la Marthonie, et il profite de ce voyage pour faire des acquisitions aussi nombreuses que variées: une paire de jarrettières de soie, deux douzaines d'aiguillettes, deux coiffes de toile, une épée et un _haquet_, avec leur fourreau, «un baston garny d'espée», trois paires de mors, trois livres d'amandes, une de poires, une demi-livre de coton, de la poudre, un chapeau et les approvisionnements pharmaceutiques de rigueur. Chaque objet est indiqué avec le prix en regard.

Martial de Gay, quand il revient de Paris, rapporte, lui aussi, maint objet utile, mais surtout des parures et des bijoux pour sa jeune et charmante femme, Barbe Chenaud. C'est tantôt un «manchon de velours» avec sa broderie d'or; tantôt des «boutons d'or» pour orner un agnus; tantôt une «bourse brodée» ou un «porte-fraise»; tout cela sans préjudice des aiguïères et bassins d'argent, coffres de bahut, toile ouvree à faire nappes, et autres objets destinés au ménage.

En nous initiant à tous les travaux de construction ou de réparation qu'ils font exécuter, les auteurs des livres de raison nous fournissent de précieux détails sur ces bâtiments eux-mêmes, leur aménagement, leur disposition, leurs commodités et leurs inconvénients. Gérald et Jean Massiot, de Saint-Léonard (1431-1490), nous montrent les aqueducs et les égouts municipaux se dirigeant à travers les caves et les souterrains qui s'étendent sous les maisons, et le domaine privé et le domaine public s'enchevêtrant en d'inextricables dédales. A la même époque, Etienne Benoist (1426-1451?) nous entretient des difficultés que présente le nettoyage de certains cloaques et des précautions à prendre pour procéder à cette délicate opération. Vielbans, consul de Brive

(1571-1598) fait connaître par quelques passages de son registre combien l'hôtel de ville est alors en mauvais état. Nous trouvons enfin dans le manuscrit de Martial de Gay de nombreux détails sur sa belle maison du Portail-Imbert, dont il afferma longtemps une partie au moins aux officiers de la Généralité. En 1597, par exemple, nous le voyons refaire les vitraux de la «salle neuve», qui sont décorés alors de quatre écussons représentant: le premier, l'écu de France; le second, l'écu de Navarre; le troisième, les propres armoiries du maître du logis, et le quatrième, celles de sa femme. Dans un voyage à Paris, le lieutenant-général avait acheté deux tableaux: le portrait de La reine Marguerite et celui de la reine Louise; il les avait placés dans des cadres or et noir, avec des rideaux de taffetas pour préserver les peintures, suivant une coutume fort répandue à cette époque et qu'observent religieusement de nos jours certains musées et certaines églises de Belgique et d'ailleurs, non point, imaginons-nous, dans le seul but de ménager les couleurs des chefs-d'œuvre dont ils ont la garde.

Ce ne sont pas là, du reste, les seuls tableaux que Martial eût dans sa maison; il possédait aussi le portrait de sa femme et le sien, exécutés, vraisemblablement, à Limoges, par un Italien du nom de Georges.

Il faut le reconnaître: nos manuscrits limousins fournissent peu de renseignements pour l'histoire de l'art. Nos pères, quand ils savaient dessiner, utilisaient tout feuillet blanc qui leur tombait sous la main. Un vieux traité de perspective (*De artificiali perspectiva*, Toul, 1521), relié avec les *Regole generale de architettura*, de Serlio, et conservé à la Bibliothèque communale de Limoges, montre sur ses marges et ses pages blanches de cu-

rieux dessins à la plume et à la sanguine, exécutés en 1609 et 1610, par Jean Guibert, «maistre escripvain et painctre». Les livres de raison, comme les ouvrages de bibliothèque, sont parfois illustrés de la sorte. Tel est celui que nous attribuons à Jacques Geoffre, de Brive (1698-1774); plusieurs de ses pages sont couvertes de dessins à la sanguine, retouchés à l'encre, et non sans intérêt. On y voit des esquisses de la tête du Christ, de la Vierge, de saint Jean, des saintes femmes; des études assez curieuses pour les figures et le geste des bourreaux de la flagellation; des portraits, etc. Antoine Reissent, curé de Goullès, a collé sur son registre (1668-1674) un certain nombre de gravures dont la plupart sont tracées d'une pointe naïve à l'excès et passablement barbare. —Par malheur, nous ne connaissons de livre de raison d'aucun de nos artistes du XVI^e siècle, d'aucun de nos grands émailleurs; mais de ce que nous n'en avons pas découvert encore, il ne s'ensuit pas qu'on doive renoncer à en trouver. Ne possède-t-on pas le précieux *Tagebuch* d'Albert Dürer? Pourquoi désespérer de mettre la main sur le registre domestique d'un Léonard Limosin, d'un Pierre Raymond ou d'un autre de ces artisans illustres qui se sont si largement inspirés de l'oeuvre du maître allemand? Ce serait là, pour l'histoire de l'art français comme pour l'histoire de Notre province, une trouvaille sans prix.

Les livres de raison ne fournissent pas seulement des détails sur les habitations privées, sur leur ameublement et les oeuvres d'art qui les décorent. Nous avons déjà signalé, dans le manuscrit de Veilbans, quelques indications sur l'état de la maison commune de Brive; il en offre également sur celui des fortifications de la ville: murs, portes et fossés, à la fin du XVI^e siècle. Martial Robert (1677-1702) parle des bâtiments de l'hôpital d'Aixe; Gon-

dinet (1613-1630) de la réparation d'une chapelle à Saint-Yrieix; le livre des Baluze, de Tulle, renferme divers renseignements sur les églises de Saint-Pierre et de Saint-Julien. Étienne Benoist décrit, dans la première moitié du XVe siècle, la chapelle que sa famille possède dans l'église Saint-Pierre-du-Queyroix, à Limoges; il mentionne la voûte, les vitraux, la clôture, l'armoire où sont déposés les vases sacrés, la garniture de l'autel, les courtines et les bancs. En signalant la chute de la foudre, les auteurs de nos registres rappellent les dommages qu'elle cause aux édifices, aux églises notamment. C'est ainsi que nous apprenons, par Esperon, les dégâts causés, le 3 octobre 1405, par le tonnerre, au clocher de la belle église de Saint-Junien.

Ce qui abonde, dans les manuscrits dont nous poursuivons l'étude, ce sont les dates, les dates précises de tout ce qui se passe non seulement au foyer, mais dans la paroisse, dans la ville: il ne se fait pas une procession, il ne se fond pas une cloche, il ne se plante pas une croix, il ne se commence aucun édifice, il ne se fonde pas une communauté religieuse sans que le père de famille note le fait à son papier domestique, où archéologues et historiens sont bien heureux de le relever aujourd'hui. Que ne possédons-nous les livres de raison tenus par les contemporains de la construction de nos plus belles églises! Combien de choses nous y apprendrions que nous ne saurons jamais!

Grâce aux mentions de ces manuscrits, nous suivons partout le père de famille et les diverses personnes de la maison. Ils nous conduisent aux baptêmes, aux mariages, aux enterrements. Nous allons avec eux en pèlerinage. Avec eux nous voyageons. Étienne Benoist, Martial de Gay, Élie de Roffignac, Pierre Ruben, les Péconnet, James et Pierre Treilhard et bien d'autres nous font par-

courir le pays et les provinces voisines. Nous allons avec plusieurs d'entr'eux jusqu'à Poitiers, à Bordeaux et à Paris. Le consul Vielbans est sans cesse en route pour défendre les intérêts de la ville ou de son présidial: son registre nous transporte tantôt à Paris, tantôt à la cour du roi de Navarre, à Nérac, à Sainte-Foy ou à Montauban. Pierre de Sainte-Feyre (1497-1533) nous mène plus loin encore: jusqu'en Italie, où il se rend à la suite du duc de Nemours. Nous laissons à penser combien de notes précieuses nous valent toutes ces pérégrinations!

Pierre Donmailh, notaire à Gros-Chastang (1597-1632), Pierre Ruben, bourgeois d'Eymoutiers, avocat du Roi en l'Élection de Bourgueuf (1648-1661), Jean Péconnet (1644-1678), Joseph Péconnet (1679-1700), nous initient à la vie et au régime des écoliers d'autrefois. Nous les voyons envoyer leurs enfants dans les villes qui possèdent un collège et les y placer dans d'honnêtes familles, où, pour une modique somme, et avec un supplément de provisions expédiées, en même temps que le linge et les vêtements, par la mère, le vivre et le couvert leur sont assurés. Dès le commencement du XVe siècle, le juge Esperon nous a appris qu'il recevait en pension des enfants envoyés par leurs parents à Saint-Junien pour y fréquenter les écoles.

Nos livres de raison limousins ne nous fournissent que des renseignements bien clairsemés sur l'atelier domestique, l'apprentissage, la vie professionnelle des _artisans et l'industrielle-même_. On y rencontre pourtant sur ce point quelques notes d'un réel intérêt: celles par exemple que donne sur ses voyages et ses travaux Antoine Collas, tapissier de Felletin, dans son carnet (1758 à 1781) et les renseignements que contient le registre des Massiot, sur l'établissement, à Saint-Léonard, de poëliers nor-

mands, dès 1480.—Par contre, les manuscrits dont nous nous occupons ici sont riches en informations de toute espèce sur le travail agricole, les modes de culture, les produits du sol, leur valeur, les conventions entre le maître d'une part, et le domestique, le fermier ou le colon partiaire de l'autre. A cet égard, les indications sont aussi précises que nombreuses et variées. Avec Isaac et Alexis Chorllon, de Guéret (1628-1709), nous assistons à la transformation complète d'une propriété. Les registres des Roquet, de Beaulieu (1478-1525) et des Massiot, de Saint-Léonard, nous montrent le métayage, qui reste encore de nos jours le mode de culture le plus répandu de beaucoup en Limousin, établi au XVe siècle dans la contrée, avec ses usages actuels; nous pouvons nous rendre compte d'une façon plus précise encore des conditions et des effets du contrat entre le propriétaire et le colon partiaire, en étudiant les divers livres des Péconnet. Celui de Pierre Ruben, d'Eymoutiers, nous fait assister à la sortie d'un métayer à la fin de sa baillette et aux opérations des arbitres chargés d'évaluer, à ce moment, le cheptel du domaine.

On trouve, dans tous les manuscrits domestiques, une quantité considérable de passages énonçant non seulement le prix des grains, des bestiaux et des autres produits agricoles, mais celui des marchandises les plus usuelles, d'un grand nombre d'ustensiles de ménage, d'outils, des objets d'habillement, des matériaux de construction, enfin le salaire de la main-d'oeuvre dans les circonstances les plus diverses et pour ainsi dire à toutes les dates successives de la période de quatre siècles au cours de laquelle il nous est permis de nous aider de ces documents. A la suite de constatations d'un certain intérêt, résultant de notes puisées dans nos livres de raison, M. Victor Duruy appelait, il y a trois ans, au Congrès de la Sorbonne, l'attention toute particulière des

travailleurs sur l'importance considérable de ces registres pour l'étude d'une question des plus complexes, des plus controversées et des plus obscures: celle de la valeur réelle de l'argent aux diverses époques. Il est certain que les témoignages si répétés, si rapprochés, si variés dans leur objet, de nos manuscrits, offrent les données les plus sérieuses pour la solution de ce problème, d'un égal intérêt pour l'archéologue, l'historien et l'économiste.

Nous arrêterons ici une démonstration qui, peut-être, n'avait pas besoin d'être faite. Il nous a paru cependant qu'elle n'était pas absolument inopportune. Nous croyons avoir établi, par ce qui précède, l'importance des registres domestiques pour l'étude de l'archéologie et des matières qui s'y rattachent de la façon la plus directe et la plus étroite. Souhaitons, en finissant, que de nouvelles découvertes viennent augmenter dans un bref délai la collection, déjà si riche et si précieuse, de nos livres de raison français, et en particulier de nos registres limousins.

«DE L'IMPORTANCE DES LIVRES DE RAISON AU POINT DE VUE ARCHÉOLOGIQUE» Caen.—Imprimerie Henri DE-LESQUES, rue Froide, 2 et 4.

FIN

Sources et licence

Texte : <https://www.gutenberg.org/ebooks/13190>. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.